

Le samedi 2 décembre 2023

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER



COMPTE RENDU



Assistent :

Clubs présents ou représentés :

US VEYNES - EP MANOSQUE - SISTERON FC - AS FORCALQUIER - US LES MEES - SC VINON - CA DIGNE - ORAISON SP - LARAGNE S - AS EMBRUN - FC VOLONNE - L'ARGENTIERE S - BARCELONNETTE - ST CREPIN ES - AS ST ANDRE CASTELLANNE - FC LE BRUSQUET - USCA PEIPIN - FC MISON - USB SEYNE LES ALPES - LA ROCHE S - CO ST MARTIN - ES BANON - FC LA SAULCE - US AIGLUN - AS DAUPHIN - A.F. CHAMPSAUR VALGAUDEMAR - O. BRIANCON SERRE CHEVALIER - ACADEMIE SPORTIVE DES ALPES - A.S. VALENSOLE GREOUX - ENTENTE SPORTIVE MOYENNE DURANCE - L'AVANCE FC - MVR - ASF TALLARD - GAP FOOT 05 - FC MALIJAI - AFC STE TULLE PIERREVERT - FUTSAL DIGNOIS - US VIVO 04

Membres du Comité de Direction :

MM. Patrick BEL ABBES, Président ; Thierry BALLAND, Vice-Président ; David LUCHARD, Trésorier ; Patrick GRECO, Jean-Maurice VALET, Joël GRISONI, Pierre VALENSI

Personnalités :

Mr M Yassine KHELIF, représentant le Président de la Ligue Méditerranée de Football
Mme Chloé MARTE, Présidente du FC SISTERON

Participent :

Mme Chloé MARTE, CABINET A2A

Mme Sylvie POIGNET-TESTU, Directrice

Mmes Fabienne YAGOUBI et Nadège OLIVIER, Secrétaires

Mr Fabien MERCADAL, CTD PPF, Benjamin GALY, apprenti juriste, Sandy AUDEMAR et Killian RIZZO, apprentis chargés de communication et développement.

La séance est ouverte à 10h10 par Mr Patrick BEL ABBES Président du District des Alpes qui souhaite la bienvenue à tous les présents

Contrôle des pouvoirs, appel des délégués

M. BEL ABBES poursuit : « Passons maintenant à l'appel des délégués et je vous remercie d'être aussi nombreux, pour une assemblée générale d'hiver ça fait plaisir. Comme vous avez tous émargé, je vous propose de nous dispenser de l'appel nominal. 40 clubs présents ou représentés sur 41 totalisant 99,33 % des voix 129 voix, sur 143, le quorum étant largement atteint, je déclare ouverte cette assemblée d'hiver du District des Alpes de Football ».

Il est ensuite procédé au vote test pour vérifier les boîtiers distribués aux clubs : un paramétrage doit être refait car il y a un dysfonctionnement sur le nombre de boîtiers utilisés, M. Thierry BALLAND donne la parole aux personnalités présents.

Allocution du Président

Madame Chloé MARTE, chère Chloé, Présidente de Sisteron

M Yassine KHELIF, Cher Yass, Membre du comité directeur de la LMF,

Messieurs les Présidents des clubs ou leurs représentants,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Au nom du district des Alpes, nous vous souhaitons la bienvenue à cette Assemblée générale d'hiver du 2 décembre 2023.

Avant de commencer les points à l'ordre du jour, je vous propose de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui nous ont quittés lors de cette saison et je vous invite donc à observer, ensemble, un moment de recueillement.

Tout d'abord, permettez-moi de saluer le dévouement exemplaire de chacun d'entre vous, que vous soyez joueurs, entraîneurs, arbitres, ou bénévoles. Votre engagement inlassable fait du district des Alpes un foyer chaleureux pour notre sport bien-aimé.

Je tiens à remercier la ville de Sisteron et le club de nous accueillir dans cette nouvelle salle Daniel Maffren. C'est un clin d'œil que d'organiser notre AG dans ce lieu, car le complexe sportif vient d'être rénové, tout comme votre siège du district. Exceptionnellement, notre AG sera plus courte, il n'y aura pas de modification de texte. Mon discours sera donc cette fois-ci plus court. A présent je souhaiterais simplement revenir sur les principaux événements de cette année.

Tout d'abord, c'est une très bonne année en nombre de licenciés. Nous sommes passés de 6 074 à 6 610 licenciés. Cela représente une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente, contre 8% au niveau de la Ligue. Nos clubs ont continué à se structurer, et c'est tant mieux. Ces bons résultats sont le fruit de votre travail, et nous tenons à vous en féliciter. Nous serons avec vous tout au long de la saison. Nous avons un rôle à jouer, et nous ne devons pas laisser tomber un club qui est en difficulté. Nous sommes là aussi pour aider les clubs qui souhaitent se relancer.

Nous sommes venus vous voir dans vos clubs. Il n'y a rien de tel qu'une formation dans votre club pour s'améliorer, et c'est toujours un réel plaisir de partager ces réunions au plus près de vous. Le Futsal continue sa progression. Nous avons aujourd'hui une dizaine d'équipes. L'objectif est d'arriver à 12 équipes dans un futur proche.

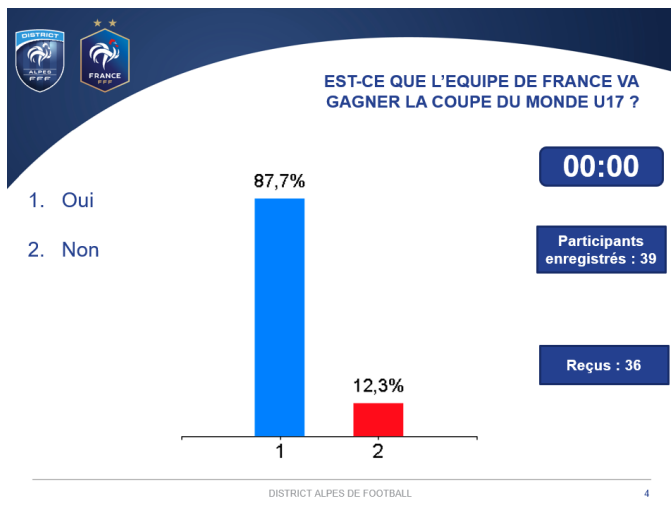
Cette saison a été marquée par un renouveau dans le domaine technique, avec, comme vous le savez, le recrutement de notre nouveau CTD PPF, Fabien MERCADAL, qui a remplacé Sebastien Joseph, parti sous d'autres cieux, en l'occurrence, l'équipe D1 Arkema de Dijon. Quel privilège d'avoir Fabien avec nous, lui qui a connu le niveau professionnel et qui revient chez lui dans les Alpes. Encore une fois, bienvenue à toi, Fabien.

Lors de l'AG de la Ligue Méditerranée, il a été voté la création d'une R3 sénior. Je pense que c'est une bonne chose pour un district rural comme le nôtre. Je vous annonce que l'organisation de la finale régionale du festival U13 se fera sur notre territoire les 4 5 mai à Gap. Enfin, je finirai sur la célébration des 40 ans de votre district. Ce fut une merveilleuse soirée. Nous avons eu que des retours positifs. Nous visionnerons tout à l'heure un fim retraçant la soirée qui vous a été dédiée.

En conclusion, mes chers collègues, je suis convaincu que l'avenir du football dans les Alpes est prometteur. En nous appuyant sur nos valeurs communes, notre passion partagée et notre détermination collective, nous pouvons continuer à élever notre district vers de nouveaux sommets. Ensemble, nous sommes plus forts, plus résilients et plus capables de créer un héritage footballistique dont nous serons fiers.

Je vous remercie pour votre attention et votre dévouement continu envers le football dans les Alpes. Je vous souhaite une bonne assemblée générale.

Sylvie POIGNET-TESTU, Directrice fait un essai des boîtiers avec un vote test : : « Est-ce que la France va gagner la Coupe du Monde U17 ? Appuyez sur 1 pour oui sinon appuyez sur 2 pour non. Le vote est ouvert.



Les résultats s'affichent, tout le monde est optimiste pour ce soir, On peut considérer que les boîtiers fonctionnent ». Seules trois personnes n'ont pas voté.

Interventions des personnalités :

M. Yassine KHELIF prend la parole : « Cher Patrick Mesdames et Messieurs les membres des comités de direction Mesdames et Messieurs les présidents et représentants des clubs, Mesdames et Messieurs chers amis.

Je suis particulièrement heureux d'être ici. J'ai manqué l'anniversaire de vos 40 ans, j'en étais très triste, il fallait que je me rattrape, je suis venu aujourd'hui sur vos terres pour représenter la Ligue et par amitié pour votre Président que je vois régulièrement, et quand je vois cette assemblée générale avec 99% de présent ça conforte ce que je pense de lui, je ne suis pas surpris.

L'exercice 2023/2024 est lancé et il sera encore teinté de bleu avec l'euro 2024, et dans la foulée les jeux olympiques et paralympiques puisque la Méditerranée est déjà engagée dans de nombreux dispositifs qui ont pour toile de fond : Les JO.

Rappelons que notre territoire sera particulièrement concerné par 16 rencontres. Nous travaillons actuellement avec le comité de direction de la Ligue et le Comité Régional Olympique et Sportif, la Ligue du Sport Adapté et le Comité Régional d'Handisport afin de mutualiser les actions et de n'oublier personne.

Nous allons mettre en place une tournée régionale à travers le LMF Tour et l'organisation des JO 2024 car en plus des places offertes par la fédération française de football la Ligue a acheté 100 places pour 3 matchs de poule de l'équipe de France masculine, hélas on n'a pas de match de poule féminin sur notre territoire. Les 100 places seront réparties sur 3 matchs : 2 à Marseille et 1 à Nice. Ces places seront distribuées aux clubs, aux licenciés méritant pour les valoriser. Pour cette dernière saison de la mandature 2022/2024, je tiens à témoigner de la bonne santé de notre football méditerranéen, tu parlais de chiffres Patrick, tout à l'heure tu disais 8 pourcent mais moi je n'ai pas les mêmes données, on est à plus de 10% par rapport à la saison dernière et cette année on devrait dépasser les 124 000 licenciés. On est en progression d'un peu plus de 10 % et 15 % sur le football féminin

Je tiens à souligner aussi que c'est la 3^{ème} année consécutive qu'on constate une progression chez les arbitres, c'est très bien.

En dehors de l'aspect statistique nous restons pleinement mobilisée jusqu'au bout de notre mandat pour répondre à vos préoccupations premières, qui consistent à la bonne marche de vos clubs autant sur le plan administratif, sportif, que financier, à cet effet je vous rappelle que nous sommes tous toujours à votre disposition, à vos côtés pour vous aider, pour vous apporter des informations nécessaires, pour vous orienter vers les dispositifs d'aides fédérales et régionales en passant particulièrement par la plateforme LMF FC que vous connaissez bien.

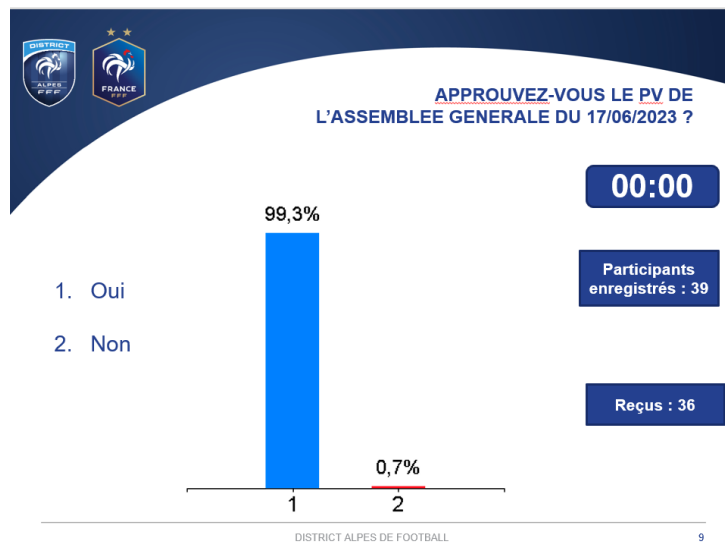
Je terminerai en soulignant que depuis 7 ans, nous avons entièrement refonder la Ligue : son organisation, son fonctionnement, cette volonté réformatrice c'est également

traduit par de nombreuses évolutions dans les championnats régionaux. Dès 2017, nous avons cette fameuse création de la poule R2 en championnat senior ; c'est ensuite créé en 2018 le championnat U18 féminin, en 2019 il y a eu la mise en place des championnats régionaux et départementaux générationnel chez les jeunes et ensuite on a eu une évolution apportée sur le championnat U14 au fil des saisons. Cela n'a pas été chose simple mais on a réussi, et je crois que Patrick a réussi à tirer son épingle du jeu par rapport à ses U14. La mise en place du championnat futsal U18 en 2022 ; à chaque fois ça a été toujours la même méthode : la concertation avec les districts et les clubs, alors bien sûr que parfois il est difficile de proposer un projet qui fasse l'unanimité tout comme il est parfois ardu de trouver un consensus. Si ce consensus a été trouvé comme la refonte des championnats U18 féminins avec la création des U15 féminines on a eu un peu plus de difficultés dernièrement avec la réforme des championnats régionaux masculins seniors adoptés à 58% des suffrages exprimés alors peut-être que nous avons trouvé la solution idéale si elle devait exister mais le football évolue sans cesse et notre responsabilité et d'adapter le sport d'aujourd'hui pour le sport de demain pour cela il faut le courage, l'expérimentation et l'humilité, et apporter les améliorations si elles s'avéraient nécessaire pour les saisons d'après.

Je vous souhaite une bonne AG je tiens à remercier tout le monde, tous les bénévoles parce que vous êtes le ciment du football. Aujourd'hui sans des bénévoles, sans vous président, sans vous les bénévoles le football n'existerait pas et on ne serait pas là. Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne Assemblée Générale merci encore ».

Patrick BEL ABBES, remercie Yacine KHELIF pour ces gentilles paroles et propose de passer à l'approbation du procès-verbaux de l'Assemblée générale d'été du 17 juin 2023 et passe la main à la Directrice, Sylvie POIGNET-TESTU : « je pense que vos boîtiers sont encore allumés ? Tout le monde est prêt ? Approuvez-vous le PV de l'assemblée générale du le 17 juin 2023 ? taper 1 pour oui, 2 pour non : les votes sont ouverts.

Le PV est approuvé à 99,3 pourcent »



Patrick BEL ABBES, passe la parole au Trésorier, M. David LUCHARD : « Je laisserai le soin à notre trésorier de présenter les comptes ».

Présentation des comptes

Mr David LUCHARD, Trésorier : « Bonjour à tous pour ma part je vais vous présenter le dernier bilan du district au 30 juin 2023, c'est le bilan définitif de la saison écoulée. Avant toute chose je remercie Chloé Marthe, puisqu'elle est à côté de moi, du cabinet A2A, c'est le cabinet de l'expert-comptable et c'est eux qui ont préparé ce bilan que j'ai

vérifié également car je suis aussi expert-comptable et une double vérification c'est mieux

Au niveau des chiffres je vais prendre les principaux postes, je ne vais pas vous les énumérer un par un sinon nous allons il passait beaucoup de temps.

Au niveau des ressources du District, comme vous pouvez le voir sur le papier que vous avez eu à disposition, il y a une baisse assez importante de 14 % des ressources associatives. Alors ce qu'on appelle les ressources associatives c'est tout ce qui est subvention, ça on en avait un peu parlé lors de la dernière assemblée, on sait qu'avec la période qui a été un petit peu difficile forcément les collectivités font ce qu'elles peuvent mais parfois les fonds ne sont plus les mêmes, on savait qu'on devait s'attendre un petit peu à une baisse donc on est passé de 166 000 € la saison dernière à 143 000 cette saison en termes de ressources associatives

Ce qu'on appelle ventes de marchandises donc les 6 304 € ce sont les équipements sportifs qu'on a acheté et revendu, ce sont les buts gonflables. C'est une recette ponctuelle.

La production vendue donc ça c'est un terme un peu barbare donc je vais rentrer dans le détail, dans les 150 000 € de production vendus ce sont les avis de démission, les ristournes sur les licences que l'on perçoit, les cotisations d'engagement aux compétitions, les amendes discipline et statuts règlements qui font qu'on est à un total à 150 278 €. Il y a une hausse assez importante par rapport à l'an dernier où il y avait 115 859, je pense que ça vient principalement du fait que l'an dernier il y avait eu encore quelques matchs en moins par rapport à cette année, c'est plus par rapport au nombre de rencontres.

Voilà ça c'est pour les recettes principales.

Il y a encore une autre recette à évoquer qui est tout ce qui est recette exceptionnelle, ce qu'on appelle exceptionnel ce sont d'abord les sponsors, on a réussi un petit peu à développer le sponsoring par rapport à l'année précédente. C'est ce qu'on avait un petit peu dit, c'est ce qu'il faut essayez de compenser du fait que les collectivités baissent leurs aides. Donc on est passé de 5 000 à quasiment 15 000 € de recettes sponsoring cette saison.

Ce qu'on voit aussi dans membres se sont les bénévoles qui n'ont pas demandé le remboursement de leurs frais de déplacement kilométrique, ça représente à peu près 10 000 € et c'est donc permettre à ces bénévoles-là de défiscaliser sur leur déclaration de revenus.

Ensuite on a les redevances compétitions et coupes, ça c'est les engagements en compétition ça présente 84 454€

Ça c'est le total des produits qu'on retrouve ici qui est donc de 384 630 euro

Ensuite on va vous présenter les principaux postes de charges.

Au niveau des charges principales on a les achats de consommables : tous les petits achats du quotidien, mais également tout ce qui est électricité, eau etc.... Là ça représente 26 000 €, cette année donc 25% de plus que l'an dernier mais comme tout le monde on a subi les hausses de prix.

Ensuite il y a les locations et charges locatives qui représente aussi 6 700 €

Les frais d'entretien réparation 4 500 €

J'arrondi depuis tout à l'heure, c'est quand même un peu plus simple.

4 500 euro d'assurance.

Le personnel extérieur 13 000 euros. C'est le poste du CTD qui n'est pas officiellement salarié chez nous.

Les honoraires de 6 607 €, ça ce sont les honoraires du cabinet comptable.

Ensuite les déplacements et réception, donc ça c'est tous les remboursements de frais de déplacements des membres de commission, également les déplacements, les réceptions organisée qui représente 49 463 €

Les frais postaux, de téléphone et internet : 12 900 €, là je sais qu'il y a eu une grosse augmentation mais on me l'a expliqué c'est un changement de logiciel du coup c'est plus onéreux mais aussi plus performant.

Les autres services extérieurs à 20 606 € ce sont tous les frais d'organisation des compétitions et les cotisations qui représente en tout 20 606 € ; donc ça c'est pour les charges de fonctionnement qui s'élèvent à 147 140 euros.

Ensuite on a les charges de personnel qui ont dépassé cette année les 200 000 € contre 167 000 l'an dernier, donc il y a 20 % d'augmentation. Ça c'est une bonne nouvelle parce qu'on a plus de personnel pour vous servir. On a décidé d'avoir des équipes les plus complètes possibles donc voilà pour cette partie du résultat.

Et on arrive du coup à un excédent qui est assez faible de 2 628 €.

L'année passée on avait un petit peu plus on avait 4 894, ça c'est un petit peu anecdotique puisque le but associatif n'est pas de faire de l'accédant. C'est d'avoir un maximum de ressources pour financer un maximum de dépenses donc on est toujours à peu près à l'équilibre et c'est le plus important voilà pour la présentation des comptes. Si vous avez des questions évidemment c'est le moment, pas de question du coup je laisse Sylvie faire procéder au vote

DISTRICT DES ALPES
04200 SISTERON

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12		Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à retrancher)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (1)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	12 112	7 346	4 766	3 486	1 071	28,98
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terreins						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	90 105	56 794	3 322	4 379	3 058	47,93
Autres immobilisations corporelles	252 917	207 394	45 523	52 054	6 531	12,55
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	5 182		5 182	5 182		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	330 317	271 523	58 793	67 311	8 518	12,65
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et fins						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	98 104		98 104	68 987	29 117	42,21
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	410 112		410 112	434 757	24 645	5,67
Charges constatées d'avance (3)	13 221		13 221		13 221	
Total III	521 437		521 437	503 745	17 692	3,51
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'un prêt à terme (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	851 753	271 523	580 230	571 056	9 174	1,61

(1) DTS à 10% et 15%
(2) DTS à 10% et 15%
(3) DTS à 10% et 15%

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	350 927	347 648	3 279	0,94
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 628	4 894	2 265	46,29
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	353 555	352 542	1 013	0,29	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	151 825	151 327	499	0,33
	Provisions pour charges	35 000	30 000	5 000	16,67
	Total III	186 825	181 327	5 499	3,03
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	11 341	7 341	4 000	54,49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	994	24	970	165
	Dettes fiscales et sociales	27 514	29 822	2 308	7,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	39 849	37 187	2 663	7,16
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		580 230	571 056	9 174	1,61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

39 849 115 608

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 304		6 304	43		6 261	NS
Production vendue de biens	143 051	7 227	150 278	115 859		34 420	29.71
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	149 355	7 227	156 582	115 902		40 681	35.10
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			140 066	164 418		24 352	14.81
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			70	1 192		1 122	94.14
Autres produits			84 454	59 840		24 614	41.13
Total des Produits d'exploitation (I)			381 172	341 351		39 821	11.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			6 892	2 022		4 870	240.83
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			505	442		63	14.23
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			147 140	122 483		24 657	20.13
Impôts, taxes et versements assimilés			6 851	7 195		344	4.78
Salaires et traitements			162 302	144 016		18 286	12.70
Charges sociales			39 672	23 904		15 768	65.96
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 312	33 332		14 020	42.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 000		3 000	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			5	4 029		4 024	99.88
Total des Charges d'exploitation (II)			382 679	340 423		42 256	12.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 507	928		2 435	262.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			3 458	2 389		1 070	44.79
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

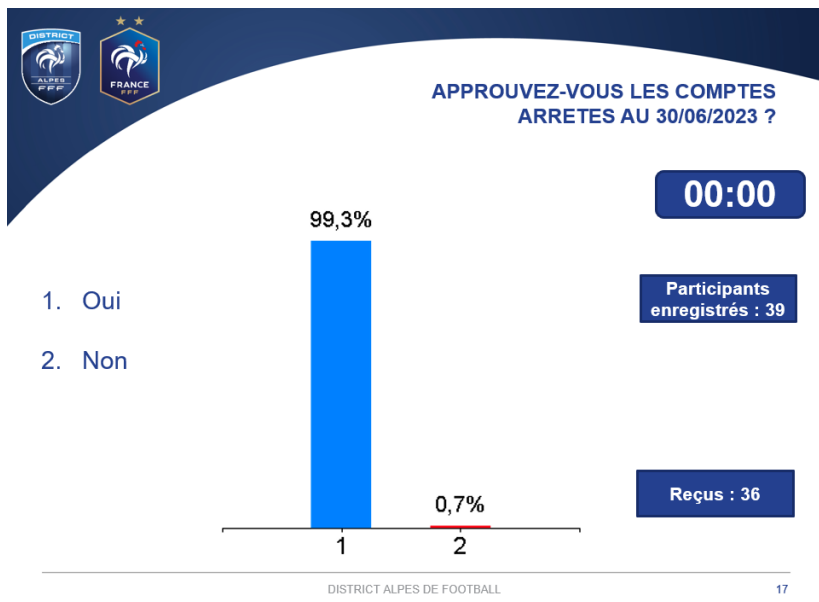
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

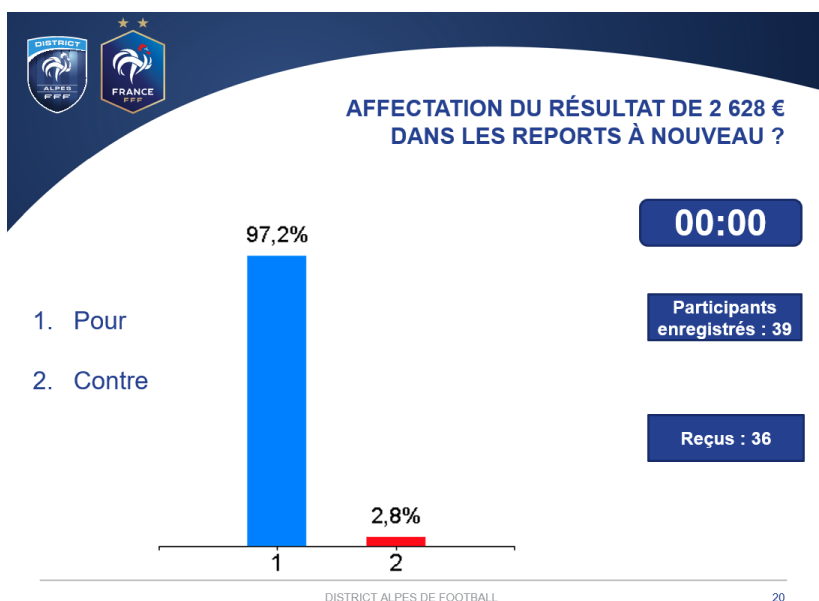
	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	105		589		484	82.22
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	105		589		484	82.22
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	105		589		484	82.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 056		3 905		1 850	47.36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 368		3 686		2 318	62.90
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 368		3 686		2 318	62.90
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	795		2 697		1 902	70.53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	795		2 697		1 902	70.53
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	573		988		416	42.07
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	386 103		348 014		38 088	10.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	383 474		343 121		40 354	11.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 628		4 894		2 265	46.29

** P. charges : Redevances de crédit bail mobilier
: Redevances de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

Est-ce que vous approuvez les comptes arrêtés au 30 juin 2023 ? Le bilan est approuvé à 99,3 %



Merci pour votre confiance, une petite précision, le résultat excédentaire les 2 628 € seront affectés à ce qu'on appelle les fonds associatif, c'est à dire qu'ils sont laissés dans les ressources du District, ça c'est obligatoire aussi à voter, c'est réglementaire. Etes vous pour l'affectation du résultat de 2 628 € dans les reports à nouveau ?



Pour à 97,2 %

Merci à vous pour votre confiance et on va laisser maintenant la parole aux commissions ».

Intervention du CTD PPF

Fabien Mercadal prend la parole et commente un diaporama retraçant l'activité technique du District

« Bonjour à tous et à toutes on vous a fait un petit retour de ce qui s'est passé dans la saison d'un point de vue technique.

Les centres de perfectionnement sportif : c'est pour nous l'occasion de rassembler les gamins, de les encadrer, ça concerne les catégories U12 U13 U14 U15 garçon et filles et les gardiens. Dans l'année on a fait 33 rassemblements et on remercie les clubs qui nous

ont accueillis. Nous avons rassemblé 274 joueurs et joueuses on a eu 2 rencontres interdistrict une pour les filles à Pertuis donc on a joué contre le grand Vaucluse, c'était le 15 novembre. Nous avons eu la chance aussi d'accueillir un interdistrict à Saint Auban. On remercie le club de ESMD pour l'accueil qu'il a réservé aux district de Provence, du Grand Vaucluse. Voilà quand on dit que les joueurs ont défendu chèrement le maillot c'était vraiment le cas on a perdu 1/0 contre la Provence, c'était un match accroché. C'était un peu plus dur pour le Vaucluse mais on a montré que les garçons existaient et du retour des collègues des autres districts ils ont un super état d'esprit.

Le label :

Il faut s'inscrire avant le 15 décembre pour profiter de l'accompagnement pour le label. Un clic sur footclub, ensuite vous avez jusqu'au 15 mars avec notre aide, si vous avez besoin, pour monter le dossier, donc ça ne coûte rien de cliquer et de monter le dossier.

Ensuite il y a les formations, c'est un point qui est important pour nous et pour moi c'est presque le plus important parce qu'elles sont belles ces formations, elles sont riches. Nous en avons déjà fait à l'Argentière, à Laragne, à Oraison et pour les Séniors à Pépin ; on a vu 52 éducateurs et on espère qu'ils vont être tous certifiés. J'ai des garçons qui ont beaucoup progressé, ils se sont rassurés. Il y a d'autres cfi à venir pour le début d'année : un à Vinon pour les tout-petits les U10 U13, à Saint-Auban c'est pour les U14 U19, au champsaur pour les Séniors. L'objectif est de former plus de cents éducateurs sur notre territoire et ça c'est très important pour nous.

j'ai passé toutes les formations qui existent à la fédé, je ne suis pas un commercial, je le dis aux garçons qu'on reçoit et je le pense sincèrement, si j'avais eu l'occasion de passer ces formations quand j'étais jeune éducateur j'aurais été bien meilleur, elles sont complètes, elles sont riches. Ce sont des formations de terrain, on encadre les jeunes des clubs qui nous reçoivent on est vraiment confronté aux problématiques qu'on a sur le terrain. Ce n'est pas une formation uniquement théorique, c'est une formation où l'on voit des garçons qui se débrouillent sur le terrain.

J'y mets vraiment un 3+ à ces formations et tout le monde est unanime.

Si l'on parle de bilan, l'année n'est pas finie ; Patrick nous a demandé, et c'est une très très bonne idée, de relancer l'amicale des éducateurs ; l'objectif c'est tout simplement de faire prolonger ce qu'on a fait avec les formations : partager entre éducateurs, se rencontrer, partager des expériences. José Alcocer, sélectionneur de l'équipe de France U16 viendra discuter au complexe à Manosque, le 5 février. Tous les amicalistes seront invités à venir écouter José, lui poser des questions et puis après on boit un verre et on mangera un bout ensemble. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire, merci de votre attention ».

Présentation du film des 40 ANS

Le Président propose d'assister à la projection du film les 40 ans du District

Remise des Trophées et titres de champions

M. Patrick BEL ABBES demande aux personnalités et aux membres du Comité de Direction présents de venir remettre les récompenses :



Saison 2021/2022

PLAQUETTE de la FFF :
MUSY Martine – ASL LE BRUSQUET

MEDAILLE D'ARGENT :
VIDAL Jean-Jacques – AS FORCALQUIER

DISTRICT ALPES DE FOOTBALL



CHAMPIONS
Saison 2022/2023

FEMININES – EP MANOSQUE

FUTSAL – MVR

DISTRICT ALPES DE FOOTBALL



Saison 2022/2023

MEDAILLE D'OR :
FRANCOIS Xavier - GAP FOOT 05

MEDAILLE DE VERMEIL :
QUESADA Jean-Charles - SISTERON FC

MEDAILLE D'ARGENT :
MONTROYA Jean-Pierre - ASVG

MEDAILLE DE LA JEUNESSE :
BESSUEILLE Mathys - ASF TALLARD

DISTRICT ALPES DE FOOTBALL



CHAMPIONS
Saison 2022/2023

U19 – US VEYNES-SERRES

U17 D1 – EP MANOSQUE

U17 D2 – AFCV

DISTRICT ALPES DE FOOTBALL



Saison 2022/2023

TROPHEE D'HONNEUR :
René BILLOTA – EP MANOSQUE

DISTRICT ALPES DE FOOTBALL



CHAMPIONS
Saison 2022/2023

U15 D1 – GAP FOOT 05

U15 D2 – entente DAB

U15 à 8 – ST ANDRE LES ALPES

DISTRICT ALPES DE FOOTBALL



CHAMPIONS
Saison 2022/2023

D1 – EP MANOSQUE

D2 – AFCV

D3 – ASF TALLARD

DISTRICT ALPES DE FOOTBALL



FAIR-PLAY
Saison 2022/2023

D1 – EP MANOSQUE

D2 – AFCV

D3 – ASF TALLARD

DISTRICT ALPES DE FOOTBALL

Questions diverses

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un a une question ?

Le Président de US SEYNE LES ALPES prend la parole : si les 40 ans ont coûté 45 000€ je me pose la question sur les 50 ans est-ce qu'on doit mettre de l'argent dès maintenant de côté pour financer cet événement ou pas ? merci

David Luchard, Trésorier, répond : « On a provisionné les 45 000 € 3 ans, en partenariat on a eu 29 000€ »

Le Président de US SEYNE LES ALPES reprend la parole : « ça reste quand même 15% du budget des produits d'exploitation total annuel et je me pose la question, étant dirigeant d'association, mettre 15 pourcent des produits d'exploitation totaux d'une année sur un événement c'est beaucoup, donc je me dis l'argent qu'on donne au district il part là-dedans ».

Patrick BEL ABBES, Président, prend la parole à son tour : « j'ai une réponse à ça. On entend souvent ce discours. Il faut savoir aussi que si on n'organise pas ces choses-là, ces gros événements là, on n'a pas de visibilité donc quand on demande des subventions on n'est pas sûr de les avoir. Si on veut rester un petit district dans son coin qui n'organise rien et qui ne dépense rien, on sera toujours un tout petit district, on n'aura jamais de visibilité, jamais de subventions, on ne sera jamais reconnu plus haut, donc à un moment il faut comprendre que de temps en temps, c'est justement les 40 ans, ce n'est pas souvent, c'est normal de réaliser cet événement. C'est normal qu'il y ait un coût et donc comme je le dis ce n'est pas le coup le problème, la provision effectivement on a été étalée pour que cela n'est pas trop l'impact sur les bilans. Le coût global de la soirée était de 45 000€, il a eu 29 000€ de partenariat ce qui veut dire que la soirée coûtait 16 000,00€. Si on ne peut pas se permettre de dépenser 16 000€ tous les 40 ans pour féliciter les bénévoles qui sont à l'œuvre au district et pour organiser une belle soirée je ne comprends pas. Voilà donc pour moi y a aucun problème à organiser ce genre de soirée et bien sûr ça n'aura pas d'impact sur le prix des cotisations ; on s'attend à ce genre de question quand on organise quelque chose qui est coûteux. Non ce ne sont pas les clubs qui payent directement et mais ils y contribuent forcément, il a aussi votre visibilité et tout ce qu'on peut représenter ».

M. Yacine KHELIF prend à son tour la parole : « quand j'ai officié en tant que président, j'avais pour coutume de faire ce genre d'événement coûteux et qui était essentiel pour la simple bonne raison : c'est que j'ai invité les partenaires et j'avais une visibilité. Les partenaires se déplacent une fois et voient ce qui se passait sur place, ça a permis aux collectivités territoriales de venir sur place se rendre compte de ce qui se passait dans le grand bruit et aujourd'hui je pense que vous avez gagné en termes de crédibilité alors effectivement si vous avez une demande de subvention vous êtes plus crédible parce que on s'est rendu sur place. Aujourd'hui moi je me suis rendu sur place et j'ai vu qu'il y a 99% de clubs présents. il va falloir sortir d'autre moyens financiers et ça passe par des partenariats avec des sociétés qui sont autour de vous, si vous ne les amenez par dans vos clubs avec ce genre de soirée, ce genre d'événement voilà ! c'est juste une petite parenthèse. Merci à très bientôt et passez de bonnes fêtes de Noël »

Clôture de l'Assemblée Générale

Patrick BEL ABBES, remercie l'ensemble des participants à être venus si nombreux pour cette assemblée et propose de se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

La séance est levée à 11h45

Le Président

Patrick BEL ABBES

Le Secrétaire Général

Thierry BALLAND